

Présentation de projets de loi

Des voix: Bravo!

M. Robinson: Monsieur le Président, cette décision ridiculise la signature de l'Accord de Nassau par le premier ministre.

[Français]

ON DEMANDE POURQUOI LE CANADA NE S'EST PAS JOINT AU CONGO ET AUX AUTRES MEMBRES DE L'OUA POUR DÉNONCER LES LIAISONS AÉRIENNES INTERNATIONALES AVEC L'AFRIQUE DU SUD

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au premier ministre.

Hier, le Canada a raté l'occasion à l'OACI d'envoyer un message de dénonciation des liaisons aériennes internationales avec l'Afrique du Sud.

Monsieur le Président, pourquoi le Canada ne s'est-il pas joint au Congo et aux autres membres de l'OUA en disant oui à cette résolution essentielle pour donner un message très clair au gouvernement sud-africain?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je viens de répondre à cette question et comme l'honorable député de la Colombie-Britannique, j'ai, moi aussi, beaucoup de respect pour le bilinguisme. Mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire de répéter les questions et les réponses dans les deux langues officielles.

J'ai aussi beaucoup de respect pour le système des Nations Unies et le député sait, comme moi, qu'il est bien essentiel pour nous de protéger les institutions des Nations Unies contre l'impact de la politisation. C'est cela que le Canada est en train de faire en essayant de réformer l'UNESCO. C'est pour cette raison que, hier, à Montréal, nous avons pris une décision visant à maintenir la position du Canada en ce qui concerne les lignes aériennes avec l'Afrique du Sud et ainsi témoigner du respect du Canada envers les institutions des Nations Unies.

* * *

LES CHANTIERS NAVALS

ON DEMANDE SI LA SECTION NAVALE DE TROIS CHANTIERS MARITIMES RESTERA OUVERTE

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Expansion industrielle régionale, ma question s'adresse au premier ministre. Elle se rapporte à la catastrophe des chantiers maritimes au Québec.

Le premier ministre se rappelle sans doute que son gouvernement avait accordé un mandat à M. Peter Paul Saunders pour rationaliser les chantiers. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale a déclaré qu'il devait réduire de moitié les chantiers maritimes au Canada. Hier, nous apprenions que la Marine Industries devait acheter des chantiers maritimes à Québec et à Montréal.

Monsieur le Président, le premier ministre peut-il garantir aujourd'hui à ces travailleurs inquiets que la section navale des trois chantiers maritimes restera ouverte et que ces gens-là seront protégés?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, de fait, nous pouvons confirmer qu'il y a eu entente de principe entre la Marine Industries et la Versatile pour l'acquisition des chantiers au Québec. Cette entente a eu lieu. Le gouvernement va tout faire ce qu'il peut par le biais des programmes qui sont en place afin de faciliter l'acquisition des installations en question.

Quant à la «pêche» de mon ami l'honorable député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart), même si je suis certain qu'il aimerait voir cela se produire, ce gouvernement-ci travaillera avec la province de Québec et avec le secteur privé dans le but de restructurer l'industrie des chantiers maritimes au Québec et ce, à l'avantage des Québécois.

ON DEMANDE SI DES MESURES SERONT PRISES AFIN QUE LES TROIS SECTIONS DE L'INDUSTRIE NAVALE AU QUÉBEC RESTENT OUVERTES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, s'il pensait faire peur à un Québécois, il n'ébranlera même pas un cure-dents.

Ce que je veux savoir, et ce que les travailleurs veulent savoir, c'est si le ministre peut s'engager immédiatement afin que les trois sections de l'industrie navale au Québec restent ouvertes. Oui ou non? C'est ce que nous voulons avoir. Pas de «boniments à la Brian»!

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, ce dont je peux assurer la Chambre, c'est que le gouvernement canadien va tout faire afin de faciliter les choses au secteur privé et au gouvernement québécois pour restructurer les chantiers navals au Québec.

● (1500)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

DÉLÉGATION INTERPARLEMENTAIRE

PRÉSENTATION DU 4^E RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES PARLEMENTAIRES CANADIENS ET EUROPÉENS

M. J. R. Ellis (Prince Edward—Hastings): Monsieur le Président, aux termes de l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport de la section canadienne de l'Association des parlementaires canadiens et européens.

* * *

LA LOI SUR L'ADMINISTRATION DU PONT BLUE WATER

MESURE MODIFICATIVE

M. Ken James (Sarnia—Lambton) demande à présenter le projet de loi C-210, tendant à modifier la Loi sur l'Administration du pont Blue Water.